

Décision

Générale

colonial

Décision n° 496 Personnel européen

n° 496

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 juin 1943

Numéro JO

n° 13 du 30/07/1943

Date du numéro

30 juillet 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le salaire mensuel de M. PINNA Girolamo, prisonnier civil de nationalité italienne est porté à 3.600 francs (trois mille six cents) exclusif de toutes indemnités, y compris l'indemnité spéciale temporaire. La dépense sera imputée au chapitre 9 – -Article 3 – Paragraphe 1 du Budget Local. Par décision n. 497 du 22 Juin 1943. M. RUIZ, André, Commis principal des P.T.T. en instance de départ pour raisons de santé est mis provisoirement à la disposition du Chef de la Station Intercoloniale de T.S.F